

Communiqué de presse  
31 mars 2016



## Fouilles aux abords de la cathédrale du Mans

Au pied de la cathédrale Saint-Julien, une fouille archéologique préventive permet la découverte d'éléments inédits de la ville antique et médiévale. Son objectif est de dégager et d'étudier les vestiges situés sous un imposant talus de terre, entre le chevet de la cathédrale et, à ses abords, la fortification médiévale. Plusieurs constructions liées à l'histoire du Mans ont été révélées dans un état de conservation remarquable.

L'opération menée depuis le 1<sup>er</sup> février par une équipe de l'Inrap (sur prescription de l'Etat – Drac Pays de la Loire) dans le cadre du projet de réaménagement par la ville des jardins de la Cathédrale, s'achève aujourd'hui.

### Le système défensif de la ville, à l'Antiquité...

Durant le Bas Empire romain, probablement au III<sup>ème</sup> siècle de notre ère, la ville se dote d'une enceinte constituée d'un imposant mur et de trente-cinq tours. Élément patrimonial majeur, cette enceinte est toujours en partie visible et présente un état de conservation unique en France. Douze tours sont encore préservées, parfois intégralement. Son tracé passant sous le chevet de la cathédrale édifée au XIII<sup>ème</sup> siècle, les archéologues ont mis au jour un nouveau pan de cette construction antique, dans un bon état de conservation.

En 2014, une fouille préventive dans ce même secteur, place du Jet d'Eau, avait permis de dégager partiellement une des tours de l'enceinte romaine. La fouille actuelle prolonge son étude et permet de restituer sa forme originale à six cotés. Elle occupe par ailleurs une place particulière dans l'enceinte de la ville puisqu'elle est transformée en oratoire au VI<sup>ème</sup> siècle, elle prend alors le vocable Saint Michel. Plus tard, elle est intégrée à la fortification médiévale. Elle est alors renforcée par un imposant mur, sans doute pour résister aux boulets de canon.

### ... puis au Moyen Âge

Avec le début de la guerre de Cent Ans (vers 1350), le quartier connaît une profonde mutation. Afin de protéger le cœur de la ville, le chevet de la cathédrale Saint-Julien, construit au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, est ceinturé par des courtines (murs d'enceinte entre deux tours) et une nouvelle tour, dite du forgeron. L'ensemble borde un grand fossé de plus de 35 mètres de largeur. Les archéologues ont mis au jour deux grandes sections des courtines médiévales et la partie interne de la tour du forgeron. Cette dernière, visible depuis la place du Jet d'eau, constitue un témoignage précieux de l'architecture militaire urbaine pour la période médiévale.

### Un nouvel éclairage sur le chevet gothique de la cathédrale

Les terres issues du chantier de cette nouvelle ligne de fortification sont probablement rejetées contre les murs de la cathédrale. Cela a pour conséquence une élévation des sols de circulation, alors que la chapelle basse du chevet de la cathédrale devient, elle, en partie enterrée.

Cette étude apporte une observation inédite sur la construction du chevet gothique et permet, dans un premier temps, de corroborer des éléments : les salles basses des chapelles se sont retrouvées en partie semi-enterrées sans que cela corresponde à la volonté de leurs concepteurs. La poursuite des investigations doit permettre

d'acquérir de nouvelles données sur les fondations de la cathédrale, dont on ignore tout à l'heure actuelle.

### **Le talus d'artillerie**

Enfin, symbole de l'évolution des défenses de ville, le talus d'artillerie a été entièrement fouillé. Ce rempart de terre qui vient englober les anciennes fortifications ne présente rien de spectaculaire si ce n'est le volume de terre mis en œuvre. Daté du XVI<sup>ème</sup> siècle, son édification illustre la réactivation des défenses militaires de la ville liée aux Guerres de religions. Coté assiégés, il sert de plateforme pour installer les canons, et de renfort aux murs médiévaux contre une artillerie de plus en plus performante.

À son tour, il a contribué à accentuer l'important dénivelé avec la place du Jet d'eau, attenante à la fouille. Mais il a également permis en contrepartie de conserver les constructions sous-jacentes dans un bon état de conservation.

### **L'Institut national de recherches archéologiques préventives, Inrap**

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit près de 2 000 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les Dom. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.

### **Deux RDV pour découvrir les résultats de la fouille :**

- les 2 et 3 avril, dans le cadre des Journées Mans' Art, le service Tourisme et Patrimoine de la Ville organise des visites commentées à deux voix, avec un archéologue de l'Inrap, du chantier. Sur inscription, en fonction des places disponibles et selon les conditions météorologiques. Renseignements : 02 43 47 40 01  
- le 19 juin, à l'occasion des Journées nationales de l'Archéologie et en partenariat avec le service Tourisme et Patrimoine de la Ville, Stéphane Augry (responsable d'opération, Inrap) présentera une conférence sur les résultats de l'opération, au Carré Plantagenêt, musée d'archéologie et d'histoire du Maine. Pour consulter le programme complet de la manifestation : [www.journees-archeologie.fr](http://www.journees-archeologie.fr)

**Aménageur** Ville du Mans

**Contrôle Scientifique** DRAC Pays de la Loire

**Recherches archéologiques** Inrap

**Directrice adjointe scientifique et technique** Hélène Jousse, Inrap

**Responsable scientifique** Stéphane Augry, Inrap

### **Contact**

Inrap, direction interrégionale Grand Ouest

Mélanie Scellier

Chargée du développement culturel et de la communication

02 23 36 00 64 – 06 71 04 59 92 – [melanie.scellier@inrap.fr](mailto:melanie.scellier@inrap.fr)